



COMMUNE  
DE  
**1407 Bioley-Magnoux**

Bioley-Magnoux, le 20 mars 2020

## COMMUNIQUE MUNICIPAL

### Mise à l'enquête publique

En raison de la fermeture au public des guichets des administrations cantonales et communales, annoncées par l'arrêté du Conseil d'Etat relative aux mesures de protection de la population COVID-19, nous vous informons des mesures imposées pour la publication de mise à l'enquête publique.

- Les délais des publications actuellement en cours sont maintenus. Afin de visualiser les plans de détails, vous avez la possibilité de demander le dossier complet **par telephone au 079 786 40 20.**
- Les nouvelles publications des avis d'enquête sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Nous espérons que cette situation soit de courte durée et adapterons nos pratiques au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Nous ne manquons pas de vous tenir informés et restons à disposition pour toutes vos questions.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Municipalité